



BUDGET 2014-2015
COMMUNIQUÉ N°6
#budgetQc

BUDGET 2014-2015

Le financement axé sur les patients dans le secteur de la santé : le rapport du groupe d'experts accueilli favorablement par le gouvernement

Québec, le 20 février 2014 – À l'occasion du dépôt du budget 2014-2015 du gouvernement du Québec, le Groupe d'experts pour un financement axé sur les patients a remis son rapport *Pour que l'argent suive le patient* et les trois fascicules techniques l'accompagnant au ministre des Finances et de l'Économie et au ministre de la Santé et des Services sociaux. Présidé par M^{me} Wendy Thomson et composé de MM. Roger Paquet et Pierre Shedleur, le groupe d'experts formule quinze recommandations afin d'implanter le financement axé sur les patients dans le secteur de la santé. Le groupe d'experts propose une stratégie d'ensemble comportant trois directions prioritaires d'intervention. Il propose aussi des initiatives permettant de réunir les conditions nécessaires et de gérer le changement, particulièrement pour ce qui est des informations cliniques et financières.

Au nom du gouvernement, le ministre des Finances et de l'Économie, M. Nicolas Marceau, a accueilli très favorablement l'ensemble des recommandations présentées. « Le gouvernement réserve immédiatement 15 millions de dollars en 2014-2015 afin d'améliorer les informations cliniques et financières concernant notamment les soins prodigués et les résultats obtenus », a-t-il annoncé.

Une stratégie d'ensemble et trois directions prioritaires

Le groupe d'experts propose au gouvernement une stratégie d'ensemble visant à s'appuyer sur le financement axé sur les patients pour relever les défis auxquels le système de santé du Québec fait actuellement face, soit l'accessibilité aux soins, la qualité des soins, l'équité dans la répartition du financement et les pressions sur les dépenses. Le groupe d'experts définit une démarche pragmatique, étalée sur une période de trois à cinq ans commençant dès 2014-2015.

Le groupe d'experts recommande d'agir dans trois directions considérées comme prioritaires, soit :

- l'accès aux services chirurgicaux, grâce à un programme élargi et intégré;
- la valorisation de la qualité des soins par un financement selon les meilleures pratiques reconnues en santé;
- la prise en charge des patients atteints de maladie chronique, avec un financement favorisant l'intégration des services.

La réponse du gouvernement

Dans le discours sur le budget 2014-2015, le ministre des Finances et de l'Économie a annoncé que le gouvernement compte donner rapidement suite aux recommandations présentées par le groupe d'experts. Il a ajouté que « le gouvernement expliquera prochainement de façon détaillée » le suivi apporté à ces recommandations.

Un lien direct entre le patient, les soins prodigués et leur financement

Le Groupe d'experts pour un financement axé sur les patients a été mis en place en mars 2012, afin de proposer au gouvernement les démarches à entreprendre pour implanter le financement axé sur les patients dans le secteur de la santé et des services sociaux. Ce mandat a été confirmé et précisé à l'automne 2012 par le gouvernement nouvellement élu.

Le financement axé sur les patients est un mode d'allocation des ressources établissant un lien direct entre le patient, les soins prodigués et leur financement. Les ressources sont allouées en fonction du type et du volume de services fournis, ce qui différencie ce mode du système traditionnel, où les ressources sont allouées sur une base historique et globale. Comme son nom l'indique, le financement axé sur les patients est fortement imprégné d'une philosophie selon laquelle le choix des patients exerce une influence sur la prestation des soins et l'allocation des ressources. Le financement axé sur les patients a été introduit dans les systèmes de santé de la plupart des pays développés.

« Je tiens à remercier M^{me} Wendy Thompson et MM. Pierre Shedleur et Roger Paquet pour leur excellent travail », a conclu le ministre.

Le rapport du Groupe d'experts pour un financement axé sur les patients, *Pour que l'argent suive le patient*, peut être consulté sur le site Internet du groupe d'experts au www.santefinancementactivite.gouv.qc.ca.

- 30 -

Source : Mélanie Malenfant
Directrice adjointe et attachée de presse
Cabinet du ministre des Finances
et de l'Économie
418 643-5270 ou 514 873-5363